Le CPN du 13 décembre a voté une prétendue « synthèse » qui cristallise en fait la confusion généralisée

Tout en poussant pour une campagne anticapitaliste la plus avancée possible, il faut que les révolutionnaires du NPA se battent :

- POUR QUE LE CONGRÈS SOIT CONVOQUÉ AU PRINTEMPS
- POUR AVANCER VERS UNE GRANDE TENDANCE RÉVOLUTIONNAIRE UNIFIÉE

Le Conseil Politique National du NPA (CPN), réuni le 13 décembre, a adopté la résolution présentée par la majorité du Comité exécutif. Mais, après l'échec qu'elle a subi lors de la consultation interne, le vote du CPN est en fait un nouveau revers pour la direction. Elle a certes prétendu dans les médias (y compris dans notre journal Tout est à nous !*) que le CPN l'avait suivie par 70% des voix, avec 8% de votes contre et 22% d'abstentions ou de NPPV. Mais en réalité ce résultat annoncé triomphalement ne concerne que le mandat donné au CE… d'appliquer la décision du CPN (c'est pourtant si évident qu'un vote sur ce point était bien inutile… sauf précisément pour afficher un résultat artificiel de 70% !). En revanche, la motion concernant les élections régionales, point central de l'ordre du jour et du mandat confié au CE, n'a recueilli quant à elle que 47,9% des membres du CPN présents au moment du vote (12,5% de voix contre, 22,9% d'abstentions et 16,7% de NPPV ; cf. le compte-rendu du CPN envoyé aux comités le 17/12).*

Certes, la direction prétend avoir habilement « dépassé » les divergences :

- pour tenir compte du vote majoritaire des militants (somme des voix pour les motions A et B), la résolution prend acte de la *« rupture avec le Front de gauche au plan national, (qui) résulte des conditions politiques imposées par celui-ci, dans lequel le PCF a joué un rôle décisif, visant à nous contraindre à gérer les régions avec le PS »* ;

- pour tenir compte des critiques de la position B contre les renoncements programmatiques consentis par la direction lors des discussions avec le Front de gauche, la résolution prétend que *« le NPA mènera une campagne nationale »* et égrène une long liste de mots d'ordre fondateurs du NPA ;

- pour satisfaire les partisans de la position C, la résolution affirme que *« la poursuite des discussions unitaires relève dorénavant de la compétence des structures du NPA dans chaque région, dans le cadre des dispositions prévues par nos textes fondateurs*

(statuts, principes) ».

Mais en fait la « synthèse » était évidemment impossible entre les partisans d'une vraie campagne anticapitaliste du NPA et les artisans d'accords avec les réformistes cogestionnaires du système. Dès lors, **au lieu d'éviter le pire en ressoudant le parti par une vraie campagne nationale, la motion de la direction cristallise la confusion généralisée qui a mené le NPA au bord de la crise et cautionne la régionalisation de notre parti.**

Campagne nationale anticapitaliste… ou campagnes régionales à géométrie variable ?

On lit ainsi que *« le NPA mènera une campagne nationale, qu'il participe à des listes du NPA ouvertes à des partenaires locaux ou à des listes unitaires plus larges ».* Or le CPN a donné carte blanche aux instances régionales du NPA pour conclure ou non des accords « unitaires » avec des réformistes, notamment avec le PG là où le PC se présente sur les listes du PS dès le premier tour :

- D'une part, **il est évident que la campagne du NPA ne sera donc pas réellement nationale :** comment les réformistes institutionnels pourraient-il laisser le NPA développer un argumentaire pour en finir avec le capitalisme, alors qu'ils aspirent à gérer loyalement le système ? Comment le PG et le PC pourraient-ils notamment laisser le NPA expliquer aux travailleurs qu'il est hors de question de siéger dans les exécutifs avec le PS alors qu'ils disent (et font) le contraire ?

- D'autre part, **en refusant de soumettre les accords régionaux à une validation nationale et de fixer ne serait-ce que des conditions et des critères pour de tels accords, les partisans de la position A se sont en fait alignés sur la position C,** comme nous l'avions craint. Au lieu d'éviter le pire, le CPN l'a autorisé pour près d'un tiers des régions ! Cette décision n'est pas conforme au résultat de la consultation nationale : outre les partisans de la position B (29,4%), qui voulaient mettre un coup d'arrêt partout aux discussions « unitaires » avec le PC et le PG, les camarades qui ont voté pour la position A (35,5%) se sont prononcés pour que ces discussions se poursuivent au niveau régional *« dans la continuité de nos propositions nationales »,* marquées notamment par le fait *« que les rapports de force [politiques et sociaux] ne permettent pas de participer à des gouvernements régionaux dont la politique est dominée par le PS et Europe Écologie ».*

Second tour : chacun fait ce qu'il lui plaît !

Le faux équilibre et la vraie confusion politique se retrouvent dans le passage consacré à la question du second tour, puisque la résolution adoptée par le CPN laisse aux structures régionales le soin d'arrêter la position du NPA : *« La volonté de participer à la défaite des listes soutenues par Sarkozy en adaptant dans*

chaque région, en fonction du contexte et des résultats obtenus au premier tour, la forme précise de l'attitude au second tour, fusion "démocratique", appel à battre la droite, abstention, maintien de la liste. » Autrement dit, la « régionalisation » du parti ne sera cette fois pas limitée à un tiers des régions, mais étendue à toutes ! Ce sera du grand n'importe quoi ! Si Olivier Besancenot est invité au soir ou au lendemain du premier tour à la télévision, comme c'est probable, et qu'on lui demande la consigne du NPA, il ne devra surtout pas avoir peur du ridicule avant d'égrener jusqu'à 22 réponses différentes !

Quels mots d'ordre centraux pour la campagne ?

Quant aux mots d'ordre du NPA repris dans la résolution du CPN, on doit certes se réjouir que la direction ait renoncé à ses renoncements, qu'elle accepte, sous la pression des militants, de mettre en avant nos revendications après avoir tout fait pour les passer à la trappe lors des discussions avec le PC et le PG. Cependant, cela ne suffit nullement pour convaincre les travailleurs et les jeunes combatifs de rejoindre le parti :

- D'une part, **ces mots d'ordre se présentent sous la forme d'une longue liste dont ne se dégagent pas les axes nécessaires pour une véritable campagne nationale clairement identifiable**, articulée aux principaux enjeux des luttes immédiates, comme s'il s'agissait seulement d'un pot commun où chacun puisse se servir pour faire sa cuisine régionale. De fait, selon le profil des listes présentées, notamment si elles sont « unitaires » ou non, il est évident que les principaux mots d'ordre mis en avant ne seront pas les mêmes, que les réformistes en refuseront beaucoup et que de nouvelles concessions leur seront faites là où le NPA s'allie avec eux.
- D'autre part (et nous voulons ouvrir la discussion tout particulièrement avec les partisans de la position B, car ses représentants au CPN ne sont pas en désaccord avec la direction sur ce point), **ces mots d'ordre ne sont pas articulés à une perspective révolutionnaire** : la résolution ne dit pas que beaucoup ne peuvent pas être satisfaits dans le cadre du système capitaliste et qu'il faut par conséquent populariser la nécessité d'un gouvernement révolutionnaire des travailleurs, par et pour eux-mêmes. **La résolution ne parle même pas de la grève générale comme seul moyen de battre Sarkozy et son gouvernement** : elle n'évoque qu'un vague *« mouvement d'ensemble »* en laissant croire qu'il pourrait suffire pour *« imposer ces mesures ».* Comme si nous n'avions pas connu de « mouvements d'ensemble » en 1995, 2003, 2006 et 2009… et comme si ces « mouvements d'ensemble » avaient permis ne serait-ce que la satisfaction d'une seule des revendications énumérées dans la résolution du CPN !

Pour une orientation alternative à celle de la direction, pour une opposition de gauche durable,

capable de faire du NPA un parti révolutionnaire

Dans cette situation :

a) **Nous appelons les militants du parti dans les régions où un accord avec les « antilibéraux » est prévu ou envisagé à le mettre en échec ;**

b) La discussion sur les régionales étant passée, nous réitérons notre demande que **la direction réoriente son activité principale sur l'intervention du parti dans les luttes,** avec une vraie campagne nationale contre les licenciements et des initiatives politiques permettant d'avancer dans la convergence des luttes ;

c) Nous réitérons notre demande que, **conformément aux statuts adoptés par le congrès de fondation, le CPN convoque le congrès du parti avant l'été**, à notre avis en avril, après des régionales, pour faire le bilan de notre organisation et de l'orientation décidée, avec un débat général sur le programme et la stratégie, la constitution officielle de courants et l'élection d'une nouvelle direction représentative de la base du parti.

d) Nous appelons tout particulièrement **les camarades qui ont voté pour la position B à se réunir partout localement et à se prononcer pour une rencontre nationale, afin de faire le bilan de la consultation et du CPN, de commencer la discussion sur le bilan plus général du NPA et sur les moyens d'avancer vers un parti anticapitaliste cohérent et conséquent, c'est-à-dire révolutionnaire.** De ce point de vue, il faudra intégrer dans ces discussions le bilan des auteurs de la position B eux-mêmes, membres du CPN, qui ont dirigé le combat contre l'orientation de la direction depuis juillet. Au-delà des discussions nécessaires sur les ambiguïtés et insuffisances du texte même de la position B (cf. notre contribution critique dans *Au CLAIR de la lutte* n° 4) :

- Fallait-il conclure ce combat en se contentant d'un unique amendement à la résolution de la direction, alors qu'elle est complètement confuse ?
- Fallait-il d'ailleurs limiter cet amendement lui-même à la demande que la poursuite des discussions « unitaires » dans les régions *« prenne pour base le programme défini au niveau national »,* au lieu de contester le fait même de continuer à discuter avec des partis qui veulent siéger dans les exécutifs à la botte du PS (les représentants de la position B au CPN n'ont pas voté contre la poursuite de ces discussions) ?
- Fallait-il voter la résolution si cet amendement était adopté, malgré tout le reste, comme les auteurs de la position B affirment qu'ils l'auraient fait (dans leur tribune de *Tout est à nous !*) ?
- Fallait-il au final se contenter de s'abstenir ?

Pour notre part, **nous estimons qu'il aurait fallu proposer une *résolution alternative* (comme l'ont fait d'ailleurs les partisans de la position C, plus cohérents sur ce point) non seulement pour tenter de gagner des partisans de**

la position A, mais aussi pour acter un *désaccord de fond* avec l'orientation de la direction. Car celle-ci s'est montrée prête à brader notre programme pour se présenter avec les réformistes, qui autorise maintenant des accords régionaux sans conditions avec eux et qui veut négocier avec le PS des places pour des candidats du NPA au second tour, alors que cela implique à l'évidence un accord politique (sans quoi le PS n'aurait évidemment aucun intérêt à le faire, pour autant qu'il puisse le vouloir).

Il aurait fallu et il faudrait que, après la consultation nationale qui a sanctionné l'orientation confuse de la direction, se cristallise au niveau du CPN et dans tout le parti une orientation alternative globale, une opposition de gauche durable, en un mot **une grande Tendance révolutionnaire, qui profiterait de sa diversité (origines, sensibilités et expériences différentes) pour mener le débat politique en son sein et le porter dans tout le parti.** Si cela n'a pas été le cas, c'est qu'il reste des questions programmatiques et stratégiques à débattre au sein même de la position B. Rien ne serait plus regrettable que de pas mener dès maintenant ces discussions : elles sont cruciales pour l'avenir même du NPA si l'on veut stopper sa dérive à droite, faire progresser les idées révolutionnaires et lui redonner sa dynamique initiale en attirant avec enthousiasme les travailleurs et les jeunes révoltés par le système capitaliste.

Tendance CLAIRE, le 19 décembre 2009